



Assemblée générale de AQDER-Estrie
Relais Gourmand, 4676, route 112, Ascot Corner
Jeudi 27 avril 2023 à 10h

Procès-verbal

1. Présences et adoption de l'ordre du jour

38 membres assistent à l'assemblée générale. Les noms sont inscrits au Livre des minutes de l'assemblée générale.

M. Michel Pichette, président, souhaite la bienvenue aux membres présents. Il fait la lecture de l'ordre du jour et indique que le point 8 concernant la modification aux règlements est retiré, car il est sans objet. M. Antonio Rioux demande qu'on ajoute au varia un point concernant l'aide médicale à mourir.

Sur proposition de M. Michel Joncas, appuyée de Mme Johanne Letendre, que l'ordre du jour ainsi modifié soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2022

Micheline Maltais, secrétaire, fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2022.

Au point 11.2 on doit remplacer Gel des salaires par Gel des rentes.

Sur proposition de M. Denis Bellefleur, appuyée de Mme Monique Roy, que le procès-verbal du 28 avril 2022 soit adopté à la suite de la correction apportée.

Adoptée à l'unanimité

3. Suivi au procès-verbal du 28 avril 2022

- À 4B concernant l'assurance maladie, Mme Ginette Pépin demande un éclaircissement quant au montant admissible de 50\$ par visite chez un professionnel de la santé et qu'en réalité on retrouve un montant de 40\$ sur notre réclamation. M. Pichette explique que l'on peut réclamer 50\$ lors d'une visite chez un praticien professionnel et que l'IA rembourse 80% de ce montant soit 40\$.

- À 4B concernant l'assurance voyage M. Antonio Rioux fait part de difficulté quand le membre est à l'étranger et que le niveau de risque change. M. Pichette précise que le membre a 14 jours pour revenir au pays lorsque le gouvernement en fait l'annonce. Notre président a donné son nom au comité des assurances, il y siège depuis le 7 septembre 2022 et apporte la précision suivante.

Nous avons une assurance mutuelle qui regroupe environ 3 000 membres. Alors, plus il y a de personnes qui voyagent, plus il y a de risques et de réclamations. L'AQDER a choisi d'adhérer et de suivre les recommandations du gouvernement canadien.

Actuellement, les frais de réclamations pour des membres en annulation de voyage et à l'étranger représentent des coûts très élevés.

Commentaire : M. Bernardin Roy mentionne que nous avons une très bonne couverture en assurance

- Mme Francine Parr demande si la compagnie d'assurance peut empêcher un membre de partir en voyage. M. Pichette réitère que l'assurance voyage coûte extrêmement cher quand la personne est malade en voyage. Beaucoup d'autres compagnies assurent les gens pour 10 000\$ pour l'assurance annulation de voyage.

Une discussion s'ensuit et M. Pichette spécifie qu'il faut absolument et plus prudent d'appeler CanAssistance avant de partir pour qu'elle soit informée de l'état de santé de la personne qui part en voyage, et ce, si la maladie récidive. De plus, si la maladie est récurrente, il faut aller chez le médecin pour obtenir un papier médical et communiquer avec CanAssistance par la suite.

- Des membres manifestent l'intérêt à recevoir le procès-verbal à l'avance, ce qui en éviterait la lecture. Cet objet est pris en délibéré et sera discuté en comité de direction.

4. Rapport du président - M. Michel Pichette

Le président présente l'objet de ses occupations professionnelles au cours de l'année 2022 et il a remis une copie de son rapport aux membres présents à l'assemblée. Un abrégé de son rapport fera l'objet d'un envoi par courriel aux membres branchés.

4.1 Dossier des assurances

4.1.1 **Les surplus en assurance nous sont remis**

Quelques Informations :

M. Maurice Dufour est notre répondant en assurances au CA et M. Réal Pinard notre soutien en assurances pour l'AQDER-Estrie.

Nous maintenons toujours une marge de manœuvre intouchable de 500 000\$ pour pallier à des déficits ou des événements surprises.

Des surplus de l'année 2021 en assurances ont été utilisés en 2022 pour améliorer notre couverture en assurance maladie. Nous avons dégagé un surplus de 371 678\$ en assurance maladie et 39 417\$ en assurance vie pour un montant de 411 095\$.

Nous prévoyons des frais supplémentaires, en 2023, du côté de l'assurance vie et en assurance voyage, car il y aura plus de voyages donc possibilité de plus d'annulations de voyage. En raison de ce fait, nous réservons une somme de 200 000\$.

4.1.2 **Modification et révision de nos couvertures en 2023**

Certaines corrections seront apportées à notre régime en 2023 en raison de certaines problématiques vécues en 2022.

4.1.3 Maison de convalescence

La notion de chambre semi-privée a été remplacée par un maximum payable de 85\$ par jour, ce qui correspond approximativement au coût moyen d'une chambre semi-privée en milieu hospitalier.

4.1.4 Actualisation des paramètres de certaines garanties

Service d'aide à domicile : maximum de 120\$ par jour

Frais de transport : maximum de 120\$ par jour

Frais de kilométrage : 0,50\$ du km (uniquement lorsque le service n'est pas offert en région)

Limite de deux périodes de convalescence par année civile couvertes, avec un maximum de 30 jours, par période

PRIMES PAYÉES PAR LES MEMBRES

ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE

Individuelle : 40,41 \$ Familiale : 80,29 \$ Monoparentale : 65,62 \$ Couple : 77,48 \$

Les primes demeurent inchangées pour une troisième année consécutive.

L'assurance complémentaire paie ce que la RAMQ ne paie pas. Par exemple un médicament non couvert par la RAMQ peut être couvert par l'Industrielle Alliance. Cette assurance est facultative.

ASSURANCE VIE DE BASE (par 1 000 \$)

Participant (100) : 3,00 \$

Membre conjoint (300) : 2,50 \$ variation de 11,1% p/r taux payés 2022

Personne à charge : 2,50 \$ variation 11,1% p/r taux payés 2022

Nous pouvons être fiers de nos couvertures en assurances, elles se comparent avantageusement à d'autres.

4.2 Assemblée générale annuelle à St-Jean-sur-le-Richelieu en juin 2022

Tous les membres du comité de direction y ont assisté.

4.3 Conseil des présidents de l'AQDER

Notre président assiste à un pré-CP en plus des rencontres du Conseil des présidents, ce qui multiplie les rencontres.

4.4 Rencontres du comité des assurances

Cinq rencontres ont eu lieu surtout par Zoom.

4.5 Rencontres du comité de direction de l'AQDER-Estrie

Nous avons eu une rencontre sur Zoom et deux rencontres en présentiel lors de l'année 2022.

4.6 Dossier RRPE

Depuis le 1^{er} mars 2020, le retour au travail est possible à certaines conditions. Voir sur le site AQDER.ca (dans le moteur de recherche, tapez : RRPE).

4.7 Cotisation annuelle

Depuis 2018, la cotisation représente un montant fixe de 11.50 \$ pour le membre régulier et de 5.75 \$ pour le membre conjoint. La quote-part aux sections s'établit à 30%.

4.8 Activités de notre groupe en Estrie

La tenue de l'Assemblée générale, le 28 avril 2022

L'activité Liberté 2022, le 8 septembre 2022, à Magog

Le dîner de Noël, le 24 novembre 2022, à la Brasserie Fleurimont

Cette année nous avons adopté une nouvelle procédure, le comité remet environ la moitié du prix coûtant de l'activité à chaque membre. Ceci évite plusieurs petits désagréments pour la trésorière.

4.9 Les membres du comité de direction

M. Pichette souligne le travail remarquable de notre vérificatrice financière, Mme Sylvie Legault qui doit parapher chaque pièce justificative.

4.10 Les nouveaux retraités

Le président fait un rappel des prises de retraite en 2021:

Mme Angèle Desgagnés (30 juin 2021) CSRS

M. Jacques Girard (30 juin 2021) CSS

Mme Patricia Richer (30 juin 2021) CSHC

Mme Rose Desjardins (30 octobre 2021) CSV

Depuis que Granby fait partie de l'AQDER-Estrie, leurs membres peuvent faire le choix de demeurer avec la section du Richelieu-Yamaska ou s'inscrire à la nôtre.

Les nouveaux retraités de 2022 :

Mme Angéla Élias (7 juillet 2022) CSS

M. Marcel Boulanger (22 juillet 2022) CSHC

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le nombre de membres de l'AQDER-Estrie est actuellement de 200.

4.11 Hommage à nos disparus de 2022

M. André Latulippe (73 ans) 9 janvier 2022

M. Gaétan Y. Allard (87 ans) 10 avril 2022

M. Jean Cloutier (75 ans) 22 décembre 2022

Au début de 2023, Mme Chantal Tanguay (78 ans) 21 janvier 2023 et dernièrement M. Henri Lemelin (79 ans) 11 avril 2023

4.12 Les sites Internet et l'InformAQDER

Le président invite les membres à consulter le site aqder.ca pour y trouver les informations les plus récentes ainsi que l'InformAQDER et l'InformAQDER Express envoyés par courriel.

4.13 Représentation de L'AQDER-Estrie

M^{me} Sylvie Legault et M. Michel Pichette ont représenté notre association à la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie. M. Pichette remercie Mme Legault pour sa disponibilité.

Mme Micheline Maltais a exprimé son intérêt à poursuivre notre représentation à la Table régionale des aînées sur proposition de l'assemblée générale.

4.14 Orientations et plan d'action 2022-2023

Nos orientations et notre plan d'action pour l'année 2022-2023 ont été adoptés lors de l'assemblée générale du 28 avril 2022.

4.15 Nouvelles de dernières minutes

Recours collectif : On continue nos actions.

4.16 Les élections au comité de direction de notre section Estrie

Selon nos règlements, 3 membres du comité de direction sont en élection en alternance lors de l'assemblée annuelle.

Les personnes reconduites en poste en 2022 sont :

Mme Denise Loiselle ainsi que Messieurs René Charbonneau et Marc-André Houle

5. Rapport de la trésorière - M^{me} Denise Loiselle (Budget et prévisions)

M^{me} Loiselle dépose et explique le rapport des opérations financières de l'année 2022 et les prévisions budgétaires pour l'année 2023.

Solde en banque au 1^{er} janvier 2022 : 12 781,91 \$

Revenus 2022 : 24 470,53 \$

Dépenses 2022 : 10 199,48 \$

Le bénéfice net pour l'année financière 2022 au 31 décembre était de 14 271,05 \$

Dans les dépenses, un don de 400\$ a été remis à la Fondation Christian Vachon et un don de 500\$ aux réfugiés de l'Ukraine à Sherbrooke.

Sur proposition de M. Claude Carrier, appuyée de M. Jacques Girard, que les opérations financières budgétaires de l'AQDER-Estrie 2022 soient adoptées comme présentées.

Adoptée à l'unanimité

La trésorière présente également les prévisions budgétaires 2023. Aux revenus 24 016,05 \$ et aux dépenses 13 636 \$ pour un solde de 10 380,05 \$.

Il faut prévoir un investissement en équipement informatique pour le secrétariat de 1 500\$ afin d'assurer le suivi des activités de l'AQDER-Estrie.

Au niveau de la contribution des membres aux activités, aucun montant n'y figure, car il y a une nouvelle procédure. À la signature de la présence, on remettra environ la moitié du coût de l'activité aux membres.

Recommandations pour le budget 2023 :

M Bernardin Roy propose de reconduire un don de 500\$ à l'Ukraine et un don de 400\$ au Soudan. Ce qui représenterait un montant de 900\$ en don.

Cette proposition suscite des réactions. On parle entre autres des besoins sur le plan local, de la pauvreté dans plusieurs milieux scolaires de notre région. Les besoins à l'international sont nombreux, on peut difficilement citer uniquement l'Ukraine et le Soudan.

Le président, M. Pichette mentionne que le comité de direction va examiner ces différents aspects en vue de prendre une décision.

6. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2023

Sur proposition de Mme Ginette Pépin, appuyée de Mme Jeanne-Mance Rousseau, que Mme Sylvie Legault agisse comme vérificatrice des états financiers de L'AQDER-Estrie pour l'année 2023.

Mme Denise Loiselle accepte le poste pour Mme Legault en son absence.

Adoptée à l'unanimité

7. Adoption du Plan d'action 2023-2024

Le président mentionne que les actions figurant au plan d'action 2022-2023 sont reconduites pour l'année 2023-2024.

Vous pouvez consulter le plan d'action sur le site de l'AQDER-Estrie.

Sur proposition de M. Evens Hardy, appuyée de M. Yvan Demers, que le plan d'action 2023-2024 soit adopté comme présenté.

Adoptée à l'unanimité

8. Élections

8.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection et d'un(e) secrétaire d'élection

Sur proposition de Mme Micheline Maltais, appuyée de M. René Charbonneau, que M. Marc-André Houle agisse comme président d'élection et Mme Denise Loiselle comme secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité

8.2 Élections des représentants au Comité de direction

M. Houle mentionne qu'il fonctionnera à main levée, à moins d'avis contraire, pour recevoir les propositions de représentants au comité de direction.

Selon nos règlements, les postes en élection en 2023 sont :

M. Michel Pichette

Mme Micheline Maltais

M. Denis Pinard

Mme Maltais et M. Pichette ont de l'intérêt à poursuivre leur activité au comité de direction alors que M. Pinard signale que pour des raisons de santé, il quitte le comité.

Sur proposition de Mme Ginette Pépin, appuyée de Mme Monique Roy, que les deux membres sortants M. Michel Pichette et Mme Micheline Maltais soient reconduits au comité de direction.

Adoptée à l'unanimité

Sur proposition de Mme Ginette Pépin, appuyée de Mme Pauline Lefebvre, que Mme Johanne Letendre soit élue au poste de direction.

Adoptée à l'unanimité

9. Assemblée générale de l'AQDER 2023 à Drummondville

Nomination de 6 délégués et 1 substitut

La rencontre annuelle aura lieu à l'Hôtel Le Dauphin de Drummondville les 29, 30 et 31 mai, sous le thème « Occupons-nous de nos affaires! ».

Sur proposition de Mme Ginette Pépin, appuyée de M. Roger Sauvageau, que les six membres du comité de direction soient nommés à titre de délégués pour assister à l'assemblée générale de l'AQDER et que Messieurs Denis Pinard et Marcel Boulanger soient nommés comme substitués.

Adoptée à l'unanimité

10. Varia

10.1 Activités à venir

M Pichette signale que pour l'activité de Noël, nous aurons un invité spécial, M. Guy Jodoin fils de M. Léopold Jodoin, directeur d'école et de Julienne de La Bruère, enseignante. Il nous entretiendra de son vécu et aura beaucoup à nous dire. M. Pichette nous invite à préparer des questions pour M. Jodoin et à les lui acheminer afin d'aiguiller un peu M. Jodoin. Le dîner de Noël aura lieu mercredi 29 novembre 2023.

10.2 Aide médicale à mourir

M. Antonio Rioux nous sensibilise face à des informations qu'il reçoit de personnes qui se présenteraient à l'hôpital et qui :

- Se feraient dire « C'est un cas compliqué, êtes-vous prêt à mourir? »
- Devraient compléter un questionnaire où on demanderait : « Êtes-vous prêt à mourir »?

M. Rioux demande que ce point soit apporté à la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie. M. Pichette indique que la représentante fera le suivi sur cette situation.

10.3 Soutien en assurances

M. Réal Pinard annonce qu'il est prêt à passer le flambeau à quelqu'un d'autre comme soutien en assurances.

M. Pichette pressentait que cette situation allait se produire un jour, c'est pourquoi il s'est inscrit au comité des assurances pour recevoir les informations récentes.

11. Levée de l'assemblée

Sur proposition de M. Jean-Pierre Saucier, la séance est levée à 12 :10

Adoptée à l'unanimité

Micheline Maltais, secrétaire